



## Grain de sel du sociologue (N2)

### SOCIOLOGIE DES MANIFESTATIONS DE MARS 2021 AU SÉNÉGAL : L'EXCEPTION SÉNÉGALAISE DU VIVRE ENSEMBLE DANS UNE TOILE D'ARAIGNÉE. SE RÉVEILLER OU PÉRIR POUR DE BON !

#### Résumé

A travers la démarche explicative d'Emile Durkheim, nous expliquons les récentes manifestations au Sénégal, avec l'affaire Ousmane Sonko-Adji Sarr, par des facteurs culturels et d'honneur tenant, en particulier des valeurs et de la personnalité culturelle sénégalaises, non sans écarter les autres logiques économiques, politiques et sociales avancées par nos prédécesseurs. Dès lors, plus que des émeutes de la faim, les avons-nous considérées comme un véritable mouvement social au sens d'Alain Touraine, avec tout ce qu'il comporte comme caractéristiques d'identité, d'opposition et de totalité ? Bref, bien plus que des préoccupations alimentaires, la mobilisation des populations est plus liée au besoin de respect, d'honneur (le sentiment que l'on a de sa dignité personnelle), de plus de considération, de changement de pratiques politiques et d'exemplarité de la part des dirigeants à leur égard.

Autant dire que la seule prise en charge des besoins alimentaires, de loisirs et de travail des populations et la levée des restrictions des mesures liées au coronavirus, ne sauraient suffire pour arrêter les mobilisations, en ce qu'elles n'en constituent ni les seules encore moins les causes dominantes. Oh que non !

*Ainsi, dans quelle mesure les récents mouvements sociaux au Sénégal nous amènent-ils à nous interroger sur la nature et l'avenir du contrat social sénégalais, voire l'exception sénégalaise du vivre ensemble ?*

La toile d'araignée est ici symbole de la fragilité du contrat social sénégalais, communément appelé l'exception sénégalaise du vivre ensemble. En effet, quelle que réelle que soit la relative stabilité qu'elle assure, il est incontestable que le Sénégal est en proie aux crises sociales, économiques, culturelles, aux violences et à toutes sortes d'influences extérieures comme intérieures. D'après Serigne Cheikh Tidiane Sy dit Al Makhtoum, le Sénégal est un terreau fertile à toutes sortes d'influences : «Sénégal dekk bu naat la, loo fi dji mu sax». Sur ce, nous soutenons dans cet article que l'exception sénégalaise du vivre ensemble peut basculer à tout moment, à mesure qu'elle continue de flotter dans un vide juridique, politique et moral sans précédent, à l'image de la maison de l'araignée. Alors, ne voilà-t-il pas toute une république secouée par une banale histoire de mœurs : l'affaire Sonko-Adji Sarr ?

Nous voudrions, à travers cet article, prévenir des menaces qui pèsent sur la société sénégalaise en raison des écarts entre les principes qu'elle affiche, notamment les valeurs de démocratie, de justice, d'équité et d'honorabilité et le vécu des Sénégalais, si tant est qu'il soit marqué, entre autres, par une crise de l'Etat de droit, de la démocratie, de la justice, de l'autorité des religieux, la pauvreté et les inégalités sociales. Aussi voudrions nous prévenir les dangers sur la société des distances fonctionnelles entre le système politique sénégalais, avec tout ce qu'il comporte comme lois, symboles et institutions de la république, et la culture locale représentée par les coutumes, les croyances populaires, les habitudes collectives et la culture locale.

De prime abord, il semble clair qu'aucune société ne peut exister, fonctionner et durer sans que ses membres ne partagent entre eux un minimum de valeurs et de lois qui fondent leur vie commune, et auxquelles la plupart obéissent et se conforment. D'après Emile Durkheim, ces lois et mœurs ont pour fonction tant d'intégrer les individus dans la société que d'assurer un vivre ensemble pacifique et harmonieux, faute de quoi la société serait en proie à des violences et des crises en permanence. C'est cela qu'on appelle le contrat social, voire l'ordre social. Ces valeurs et ces lois s'exercent par le biais de personnes et d'organes constitués, encore appelés institutions sociales. C'est là le sens de l'Etat, de ses démembrements et des autres institutions de la société, notamment la famille, la religion, l'école, etc.,

Plus généralement, les lois et les mœurs varient d'une société à l'autre. Aussi cessent-elles d'être source d'ordre social et de stabilité, si elles perdent leur légitimité auprès des membres de la société sur lesquelles elles s'appliquent. Bref, la durée du contrat social, voire de l'ordre social dépend du respect dont il est entouré au sein de la communauté dans laquelle il s'applique, bien loin de quoi la société ne saurait tenir tant plus que moins.

De plus, les lois de la République ne sont rien en elles-mêmes. Elles deviennent quelque chose à condition d'incarner les intérêts et sentiments collectifs et particuliers des membres de la société sur qui et en vertu de qui elles s'exercent. Ainsi, la constitution du Sénégal n'est rien si elle ne reflète l'état social sénégalais. De même, le système juridique sénégalais n'est que nenni s'il n'incarne la conscience collective et les droits socioéconomiques et culturels de tous les Sénégalais, sans distinction d'appartenance ou d'origine.

Mais enfin, l'Etat, avec tout ce qu'il comporte d'institutions et de symboles, n'est que dalle à condition d'assurer la prise en charge optimale des besoins des citoyens, notamment la nourriture, la sécurité, la protection des sentiments collectifs et particuliers, etc. C'est alors seulement qu'il mériterait obéissance et respect de la part des citoyens, qui décideraient en retour de sacrifier leur liberté naturelle en vertu de la liberté collective.

Qu'à cela ne tienne, le Sénégal reste le pays de la teranga réputé par sa stabilité sociale et politique, pour ainsi parler, une exception dans le monde, en matière de vivre ensemble.

En somme, à la lumière de ces principes généraux mentionnés plus haut, nous pouvons alors nous poser les questions suivantes : Quel est le fondement de la culture du vivre ensemble au Sénégal ? Quel lien y a-t-il entre l'Etat politique sénégalais et l'état social sénégalais ? Dans quelle mesure les récents mouvements sociaux au Sénégal nous amènent-ils à nous interroger sur la nature et l'avenir du contrat social sénégalais, voire l'exception sénégalaise du vivre ensemble ?

Voilà les questions auxquelles cet article tentera de répondre.

Pour traiter notre sujet, nous avons adopté la démarche explicative d'Emile Durkheim, qui représente notre identité théorique dans le cadre du club RMS. Ainsi expliquerons-nous les récentes manifestations au Sénégal par des facteurs socioculturels, extérieurs aux Sénégalais pris individuellement, non sans récuser les autres logiques économiques, sociales et démocratiques avancées par nos prédécesseurs. En outre, le texte est présenté d'après un nouveau format, modélisé à propos, pour en faciliter la compréhension et l'accessibilité. C'est aussi une façon pour nous d'innover et de faciliter à nos interlocuteurs, en particulier les étudiants, à produire une argumentation sociologique structurée.

Ainsi, après constatation des faits, il s'agira de dresser l'état des explications précédentes avant de proposer notre modèle d'analyse. Aussi, nous proposerons quelques éléments de prévision et de réponses provisoires aux questions posées avant de basculer dans la conclusion, qui reviendra sur les perspectives.

Les manifestations de Mars 2021 peuvent être considérées comme un mouvement social inédit en ce qu'elles se distinguent des mouvements sociaux précédents, entre autres, par l'ampleur des violences, l'arsenal de forces publiques mobilisées (la plupart, non destinées au maintien de l'ordre public), les thèmes de revendications (changement de système, combattre pour la démocratie et l'Etat de droit, la décolonisation et la souveraineté nationale) et les types d'adversaires ciblés (en plus de la classe politique locale, les manifestants s'en sont violemment pris aux enseignes des entreprises françaises symbolisant la volonté de se séparer de l'ancien colonisateur).

En effet, à côté des logiques de frustration sociale, économique et démocratique longtemps accumulées par les populations, il est également d'autres facteurs culturels à prendre en compte en vertu non seulement de la détermination avec laquelle les manifestants se sont confrontés avec les forces de l'ordre, mais encore du caractère hétérogène des manifestants, tout âge, toutes obédiences et tout profil socioéconomique confondu, quand bien même les

jeunes sont mieux représentés, à l'en croire, les images à disposition et à la catégorie d'âge des morts.

De notre part, nous ne saurions imaginer que la faim puisse représenter un mobile puissant pour déclencher un mouvement social durable, surtout pour le cas du Sénégal où la solidarité interpersonnelle est de mise et où une certaine religiosité ancre la culture du minimalisme (*Yalla Baaxna*) et du fatalisme (*ndogalu Yalla*). Egalement, le facteur du chômage est écarté comme cause primaire, d'une part, en ce sens que ce n'est pas seulement les chômeurs qui ont marché, et d'autre part, en raison du fait que les manifestations ont cessé alors que le chômage est toujours là, à en croire les méthodes des variations concomitantes.

Aussi le peuple n'est-il pas sorti principalement en ce qu'il s'est senti offensé dans son for intérieur, blessé dans son honneur et dans son amour propre. Métaphore d'un jeune garçon qui finit par se révolter contre son père pour avoir pris l'habitude de violenter sa mère, après tant d'années de frustration, de patience et d'endurance. D'après Ousmane Socé Diop, « les sénégalais ont la réputation d'être trop fiers et c'est même passé vérité ethnologique dans les traités de géographie ».

Bref, les mouvements récents de Mars 2021 proviendraient tant de la faim que de fins culturelles et immatérielles tenant des valeurs et de la personnalité culturelles sénégalaises. Au-delà de logiques purement conjoncturelles, les manifestants réclameraient tout aussi plus de considération, de respect et d'exemplarité de la part de leurs dirigeants.

Notons que le récent mouvement social est parti pour durer et repose principalement sur la défense de principes moraux extérieurs, tenant des valeurs et de la personnalité culturelles sénégalaises. Ainsi, l'Etat et ses démembrements voudraient bien s'adapter à cette nouvelle situation, ne serait-ce que pour des raisons de survie.

De plus, la résilience de la société sénégalaise face aux crises, qui tient de notre brassage culturel, mais aussi de notre ancrage aux valeurs de non-violence, de paix et de tolérance : legs des ancêtres, est à institutionnaliser dans notre système politique et juridique, sans quoi le chaos serait inévitable.

Si tant est qu'il faut considérer les récents événements vécus dans le pays comme un phénomène social pathologique au sens Durkheimien du terme en tant que tel, en ce sens qu'ils remettent en cause les fondements du vivre ensemble au Sénégal et constituent ainsi un signe de dysfonctionnement de la société, nous tenterons de proposer des réponses sociologiques pour l'avenir à travers les questions suivantes :

Pourquoi les mêmes causes dans d'autres contextes n'ont pas produit les mêmes effets au Sénégal ? Pourquoi les mêmes ingrédients qui ont brûlé d'autres sociétés ont épargné le Sénégal ? Pourquoi le Sénégal ne brûle pas encore, malgré toutes les faiblesses économiques, sociales, politiques et démocratiques qu'il traîne ? Pourquoi sommes-nous jusqu'ici épargnés du syndrome du coup d'Etat et des luttes fratricides et interethniques ? Qu'est ce qui explique la résilience du Sénégal face aux crises ? Quel est notre secret ? Ou bien encore quel est le fondement de notre vivre ensemble? Nos institutions politiques et juridiques incarnent-elles ce

qui constitue l'exception sénégalaise du vivre ensemble ? L'agenda de nos gouvernants est-il en phase avec les préoccupations réelles de nos populations ? Quel est le danger d'un écart entre nos institutions politiques et juridiques et nos réalités et préoccupations locales ? L'exception sénégalaise nous épargnerait-elle du chaos à jamais ? Voilà autant de questions auxquelles notre société doit apporter des réponses urgentes si elle veut continuer à exister, se maintenir, fonctionner et émerger.

NB : Pour des réponses plus documentées, le Club RMS est en train de faire des enquêtes approfondies sur la thématique et compte publier un ouvrage à la fin de l'année.

En guise de réponse provisoire, notons tout de suite que, de même il devient impérieux pour nous (Sénégalais) de connaître les fondamentaux de notre contrat social (fierté sénégalaise, la pudeur sociale, le brassage culturel, la religiosité, le sens de l'humour, l'amour de la paix, l'hospitalité, la culture de la tolérance, etc.) et les consolider, de même les décideurs politiques et toutes autres élites confondues de ce pays (symboliques, sociales comme politiques) devraient chercher à décortiquer les messages des populations derrière ces manifestations : un nouveau peuple est né, et il réclame plus de respect, de liberté, de justice, d'équité sociale et d'exemplarité de leur part.

En conclusion, fort de notre identité théorique dans le cadre du club RMS, nous avons adopté l'approche déterministe pour analyser les mouvements sociaux de Mars 2021 au Sénégal. En effet, s'il est vrai que le social s'explique par le social, nous voudrions expliquer les récentes manifestations au Sénégal par des logiques culturelles, sans récuser les autres logiques économiques, sociales et démocratiques avancées par nos prédécesseurs. Aussi avons-nous présenté ce texte sous format modélisé pour en faciliter la compréhension et l'accessibilité. Ainsi, c'est aussi une façon pour nous d'innover et de faciliter à nos interlocuteurs, en particulier les étudiants, à produire une argumentation sociologique structurée.

En fait, il s'avère que les manifestations de Mars 2021 se sont révélées comme un mouvement socio-historique populaire pour faire passer un message aux gouvernants, politiciens et autres élites sociales et symboliques. Aussi le gouvernement voudrait bien adopter un nouveau leadership, ouvert et démocratique, adapté aux réalités locales et aux nouvelles aspirations et exigences des populations, sans quoi l'Etat n'échapperait pas aux menaces qui pèsent sur son existence dont les signaux sont déjà annoncés. Pour autant, un changement de paradigme s'impose dans la gouvernance et dans la gestion de l'ordre public basé sur un nouveau rapport entre décideurs, forces de l'ordre et citoyens reposant sur le droit, l'éthique et le respect mutuel.

Par ailleurs, quand bien même beaucoup considèrent l'affaire Sonko comme un épiphénomène, voire un simple événement déclencheur des nouveaux mouvements sociaux, force est de reconnaître que le combat pour sa libération en constitue une des causes dominantes. La preuve, les manifestations ont commencé à partir de son domicile et cessé quasiment immédiatement après sa libération. De plus, la région qui a engendré le plus de décès et de blessés, à en croire la cartographie des violences, est sa région natale et, de surcroît, son principal bastion électoral. Ne serait-ce que de ce point de vue, le régime actuel a tout intérêt à étudier, sans fuite en avant ni déni, les raisons objectives et subjectives de

l'attachement inconditionnel d'une partie importante de la population à la figure d'Ousmane Sonko, la jeune génération en tête. De la même manière, ce dernier gagnerait à connaître, et par la suite, à consolider les raisons d'où dérivent son autorité et sa popularité actuelles.

Enfin et surtout, les récents évènements ne devraient-ils pas être une occasion d'introspection pour le Sénégal, pour ainsi dire, repenser notre contrat social, partant, dépasser le discours sur l'exception sénégalaise et agir pour bâtir une société à notre image ? Autrement, le péril serait inévitable. L'exception sénégalaise a assez protégé le pays contre le chaos, malgré non seulement son caractère indéterminé dans notre système politique et juridique, mais encore les faiblesses socio-économiques, morales et culturelles que traîne le pays, voilà des années, voire des centaines.

Cependant, elle ne nous exempte pas pour autant de basculer dans le chaos (je touche du bois, a-t-on l'habitude de dire). La capacité de résilience de notre société est quasi miraculeuse, en ce sens que le fondement de notre salut collectif est laissé à l'air libre et sans soupape de sécurité, partant non identifié et non institutionnalisé dans notre système politique et juridique. On ne s'en glorifie pas mal du reste. Mais pour cette fois, l'histoire nous a menacés pour de bon. Au demeurant, bien que l'Etat sénégalais tienne tant bien que mal, en tout cas jusqu'à date et en dépit de ses faiblesses congénitales, le choix est imminent entre le réveil et le péril. A ce jour, l'Etat du Sénégal est menacé tant par les démissions concomitantes de hautes personnalités de l'administration publique (civile, militaire et judiciaire) que par le délitement progressif de l'esprit de discipline dans les rangs des forces de défense et de sécurité. A cela s'ajoute la confusion troublante entre milices privées, nervis et forces officielles dans la gestion de la sécurité et de l'ordre public.

**Club RMS**  
**Règles de la Méthode Sociologique**

**Cheikh Tidiane Mbaye**

**Responsable pédagogique CLUB RMS**